

# Projet éolien des Brandes de l'Ozon



Lettre d'information n°2 - Juin 2018



© Abies 2018

Madame, Monsieur,

Depuis le printemps 2017 les sociétés JPee et Valeco ont lancé des études de faisabilité d'un parc éolien sur les communes de Senillé – Saint-Sauveur, Monthoiron et Chenevelles. Les deux opérateurs éoliens ont fait le choix de s'associer dans le développement de leurs projets de façon à concevoir un projet global, intégré et en cohérence avec les enjeux du territoire. A ce jour, les études environnementales sont achevées et une phase d'études paysagères et acoustiques s'ouvre à l'issue desquelles les réflexions sur les variantes d'implantation pourront être engagées.

Ce sont l'ensemble des résultats de ces études qui permettront par la suite de déterminer si un projet est faisable sur ce site et si oui d'en définir les contours : nombre d'éoliennes, implantation, puissance et hauteur des machines.

Pour travailler en toute transparence avec le territoire, les sociétés JPee et Valeco ont fait le choix, en parallèle de ces études techniques et environnementales, de proposer un dispositif d'information et de concertation aux acteurs locaux, associant ainsi les élus et les habitants des communes concernées.

L'énergie éolienne est une solution performante et écologique : cette ressource produit localement une énergie propre et inépuisable et assure aux territoires de nouvelles ressources financières ainsi que de nouveaux moyens financiers aux collectivités ce qui contribue au développement des communes et de leurs projets locaux.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce projet, bonne et agréable lecture.



Mairie de Chenevelles

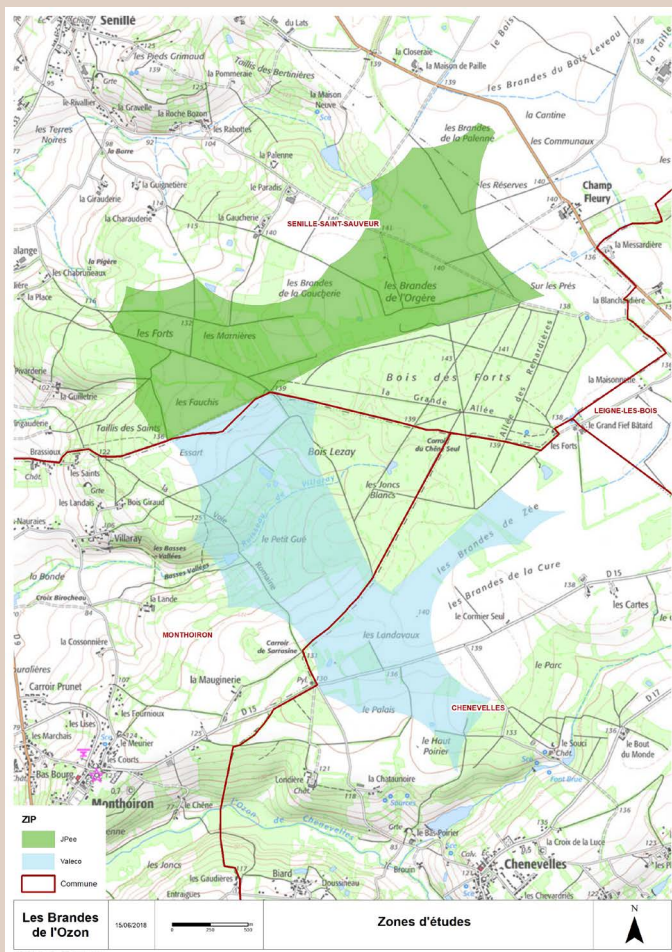


# Le projet du parc éolien des Brandes de l'Ozon

## Où en sommes nous ?

Afin de définir un projet éolien adapté et intégré, il est nécessaire de réaliser de nombreuses études spécifiques permettant la réalisation d'un état initial complet qui permet de déterminer la faisabilité d'un projet et d'en définir les caractéristiques : implantation, nombre d'éolienne ...

## Associer le territoire : une volonté partagée par JPee et Valeco



### Un travail rapproché avec les élus

Des comités de suivi réguliers sont organisés à toutes les étapes clés du projet pour tenir informé les élus des trois communes concernées de l'avancement des études. (Dates des comités déjà réalisés : 21 février 2017, 6 juillet 2017, 27 septembre 2017, 6 décembre 2017, 22 février 2018, 10 avril 2018)

### Informier le grand public

Une information régulière est proposée à tous pour suivre l'avancement du développement via des lettres d'information et la presse locale. Lorsque le projet sera bien défini, un site internet sera également mis en ligne pour vous présenter le projet dans les détails.

### Une attention particulière portée aux riverains

Parce que les riverains sont les premiers concernés par ce projet, JPee et Valeco proposeront prochainement, en lien avec l'agence TACT, des ateliers de travail sur l'éolien. Ces ateliers auront à la fois vocation à informer sur le projet, à expliquer le fonctionnement d'un parc éolien et ses enjeux mais aussi à définir avec les riverains une charte de bon voisinage qui recensera tous les engagements que JPee et Valeco prendront pour assurer l'intégration du parc en phase d'exploitation.

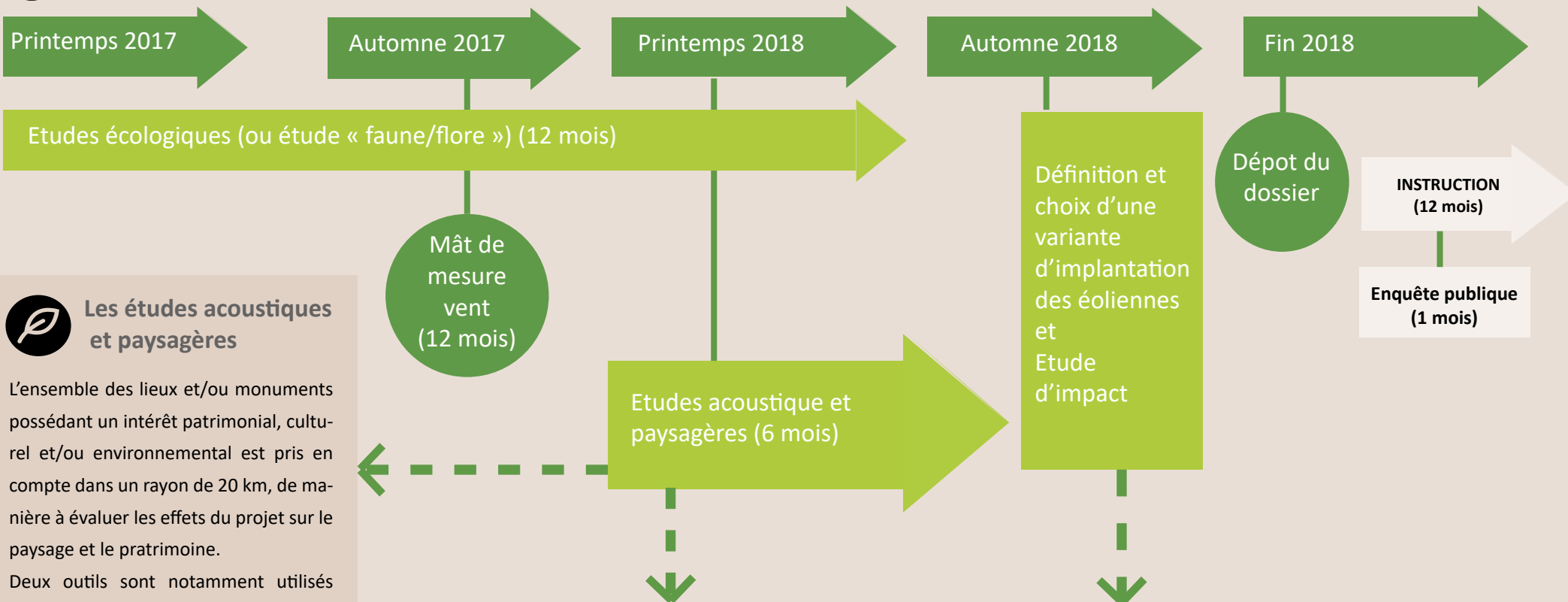
Au préalable, les riverains du site seront rencontrés en porte-à-porte, afin de leur présenter le projet dans ses grandes lignes et pour recueillir leurs avis et leurs questions.

Zone d'étude d'implantation potentielle : zone dans laquelle les études ont lieu et dans laquelle les éoliennes pourraient être implantées.

# Le projet du parc éolien des Brandes de l'Ozon

## Où en sommes nous ?

### →• Le calendrier



### Les études acoustiques et paysagères

L'ensemble des lieux et/ou monuments possédant un intérêt patrimonial, culturel et/ou environnemental est pris en compte dans un rayon de 20 km, de manière à évaluer les effets du projet sur le paysage et le patrimoine.

Deux outils sont notamment utilisés afin d'anticiper les évolutions du cadre de vie provoquées par l'implantation d'éoliennes :

- des photomontages permettent de visualiser le futur parc éolien au sein du paysage, depuis différents points de vue.
- des cartes de visibilité représentent les lieux à partir desquels les éoliennes seront visibles.



La réglementation acoustique française assure un niveau élevé de protection des riverains tout au long de l'exploitation des parcs éoliens. La réglementation fixe des niveaux d'émergences sonores à ne pas dépasser (5 décibels le jour et 3 décibels la nuit). L'application de cette réglementation permet de déterminer, à l'issue d'une étude acoustique, la bonne distance des éoliennes par rapport aux premières habitations (min 500 m). A la mise en service des parcs le respect de ces limites est systématiquement contrôlé et imposé par les services de l'Etat



L'étude d'impact se déroule en plusieurs temps :

- Analyse des scénarios d'implantations
- Validation d'un scénario d'implantation
- Etude d'impact en fonction du scénario d'implantation choisi et définition des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts résiduels

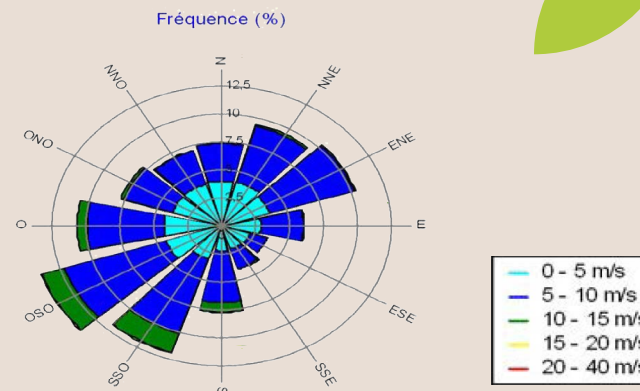
# Installation du mât de mesure : à quoi sert-il ?



Le 10 octobre 2017, un mât de mesure de vent a été installé sur le Lieu dit : «Les Fauchis» à Senillé Saint Sauveur pour une durée d'au moins 12 mois.

D'une hauteur de 120 mètres, le mât est équipé de plusieurs girouettes et anémomètres permettant respectivement de mesurer la direction et la vitesse du vent. Ces mesures permettent de mesurer le gisement éolien (direction, vitesse) et d'optimiser le choix du modèle d'éoliennes et la configuration du parc.


Les mesures du vent faites sur le site du projet seront corrélées avec celles enregistrées par les stations Météo France les plus proches durant les 20 dernières années. Cela permettra d'évaluer à long terme le gisement et la production d'électricité



## Qui sommes-nous ?



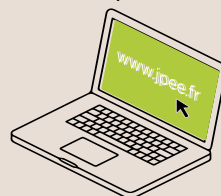
JP Energie Environnement est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège sociale), à Paris, à Nantes et Montpellier.

  
222 MW  
parcs  
en exploitation

  
2200  
eco-épargnants

  
150 mille  
foyers alimentés

  
35  
salariés



**Contact**  
Guillaume ODDON  
guillaume.oddon@jppee.fr



Le Groupe VALECO est une entreprise familiale 100 % française. Présent sur le marché énergétique d'origine renouvelable depuis plus de 20 ans, le Groupe VALECO en est un pionnier. Depuis 2008 la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS est entrée dans le capital de VALECO (35,5%).

Présent à Montpellier (siège social), Amiens et Nantes, le Groupe VALECO assure toutes les phases d'un projet : développement, réalisation et exploitation.

  
255 MW  
parcs  
en exploitation

  
170 mille  
foyers alimentés

  
120  
salariés

**Contact**  
Maxime PEUZIAT  
maximepeuziat@groupevaleco.com